

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2025**

Session extraordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 12 mai 2025 à 18 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absences

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3

Sont également présents, monsieur le directeur général Martin Tremblay et madame la greffière Françoise Ruel.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour**
- 3) **Période de questions.**
- 4) ***Règlement numéro 381-2025 décrétant le rechargement de divers chemins et l'affectation de la somme de 112 733 \$ du solde disponible du Règlement 315-2023 et de la somme de 148 919 \$ du solde disponible du Règlement 295-2022 en vue de financer une dépense de 270 000 \$ – Adoption.***
- 5) ***Règlement numéro 382-2025 concernant l'augmentation du fonds de roulement pour les activités reliées aux compétences de proximité – Adoption.***
- 6) ***Règlement numéro 385-2025 décrétant l'exécution de travaux de voirie sur le lot 4 488 603, secteur Sawyerville, autorisant un emprunt au fonds général pour assumer le coût de ces travaux et imposant une compensation aux fins de pouvoir au remboursement de l'emprunt – Adoption.***
- 7) **Ressources humaines – Embauche d'un personnel-cadre à titre de chef de service des travaux publics.**
- 8) **Terrain de tennis, secteur Johnville – Installation de clôtures.**
- 9) **Période de questions.**
- 10) **Levée ou ajournement.**

1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président d'assemblée, monsieur le maire Mario Gendron.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2025-05-0260

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 mai 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) *Règlement numéro 381-2025 décrétant le rechargement de divers chemins et l'affectation de la somme de 112 733 \$ du solde disponible du Règlement 315-2023 et de la somme de 148 919 \$ du solde disponible du Règlement 295-2022 en vue de financer une dépense de 270 000 \$ – Adoption.***

Reporté.

- 5) *Règlement numéro 382-2025 concernant l'augmentation du fonds de roulement pour les activités reliées aux compétences de proximité – Adoption.***

Résolution 2025-05-0261

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 5 mai 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adopter le *Règlement 382-2025 concernant l'augmentation du fonds de roulement pour les activités reliées aux compétences de proximité.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) *Règlement numéro 385-2025 décrétant l'exécution de travaux de voirie sur le lot 4 488 603, secteur Sawyerville, autorisant un emprunt au fonds général pour assumer le coût de ces travaux et imposant une compensation aux fins de pouvoir au remboursement de l'emprunt – Adoption.***

Résolution 2025-05-0262

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 5 mai 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'adopter le *Règlement 385-2025 décrétant l'exécution de travaux de voirie sur le lot 4 488 603, secteur Sawyerville, autorisant un emprunt au fonds général pour assumer le coût de ces travaux et imposant une compensation aux fins de pouvoir au remboursement de l'emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Ressources humaines – Embauche d'un personnel-cadre à titre de chef du service des travaux publics.

Résolution 2025-05-0263

CONSIDÉRANT la recommandation de la responsable au ressources humaines pour l'embauche d'un personnel-cadre à titre de chef du service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu de retenir les services du candidat numéro TP-GAUCHA, à compter du 26 mai 2025, afin d'occuper un emploi-cadre à titre de chef du service des travaux publics, conformément à la *Politique du personnel-cadre* en vigueur.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le contrat d'emploi tel que recommandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Terrain de tennis, secteur Johnville – Installation de clôtures.

Résolution 2025-05-0264

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'installation de clôtures pour un terrain de tennis dans le secteur Johnville, deux soumissionnaires ont déposé une offre;

CONSIDÉRANT la recommandation de la technicienne en développement durable;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adjuger le contrat pour l'installation de clôtures au site du terrain de tennis, secteur Johnville à Clôtures DB, au montant de 13 102,55 \$ (taxes incluses), conformément à sa soumission datée du 7 août 2024 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Période de questions.

Aucune.

10) Levée ou ajournement.

Résolution 2025-05-0265

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 18 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Françoise Ruel
Greffière